N°14

TERRE D'ÉNERGIES MAG

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉTÉ 2023

QUALITÉ DE L'AIR : COMMENT AGIR ?

© Stéphane Brouchoud

entre-bievreetrhone.fr

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

3-4 | RETOUR EN IMAGES

5-7 | ACTUALITÉS
BUDGET 2023

8-9 | VIE ÉCONOMIQUE
LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MARCHÉS DES PRODUCTEURS
MAISON MONTMASSON
LILI JACK

10-11 | DÉVELOPPEMENT DURABLE
QUALITÉ DE L'AIR : COMMENT AGIR ?

12-13 | CULTURE
C'EST L'ÉTÉ, SORTONS ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE ET CULTIVONS-NOUS !

14 | CADRE DE VIE
DU NOUVEAU POUR VOTRE SANTÉ : UN CENTRE DE SOINS NON-PROGRAMMÉS !

15 | PORTRAIT
MÉGANE ROMAND, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DAUPHINOISE AQUARIOPHILE
SÉBASTIEN FAVIER NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION COMMERCE & SAVOIR-FAIRE

16-17 | TOURISME
J'AI TESTÉ POUR VOUS LA CHASSE AU TRÉSOR PATRIMONIALE À REVEL-TOURDAN
HUMEUR DE SAISON : LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES DES DÉCOUVERTES DES PATRIMOINES

18-19 | BRÈVES

Terre d'énergies Mag
Magazine d'information d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes
N°14 - ÉTÉ 2023
N°ISSN : 2728-1256
Directrice de la publication : Mme Sylvie Dezarnaud
Rédaction : Carine Hilaire, Céline Joubert-Morcillo, Coline Mirmand, Juliette Polidori
Mise en page : agence**reciproque**.fr
Impression sur papier 100 % recyclé :
ICA - Imprimerie Courand et Associé

© Renaud Vezin

ÉDITO

La belle saison est là !

L'Office de Tourisme a préparé un programme d'animations varié pour toutes et tous. Que vous soyez amateur de vieilles pierres, de nature, de savoir-faire ou de bien-être, partez à la découverte des patrimoines ! *(pages 16-17)*. Au détour de vos flâneries sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône, faites le plein de produits locaux. Les différents points de vente sont recensés dans la 3e édition du guide des producteurs disponible sur entre-bievreetrhone.fr

En avril, le Conseil communautaire a voté le budget primitif 2023, marqué par deux faits significatifs au niveau de la fiscalité :

- la hausse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères nécessaire pour maintenir l'équilibre budgétaire et la qualité du service de gestion des déchets ;
- la mise en place de la taxe GEMAPI pour permettre de réaliser des travaux dans le domaine de la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;

Vous trouverez les détails à ce sujet en pages 5-6-7 du magazine.

Ce mois-ci, Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes va opérer le dépôt de sa stratégie Plan Climat Air Énergie Territorial et de son plan d'actions auprès des services de l'État. Parmi les axes de travail, celui de l'amélioration de la qualité de l'air, pour laquelle la Communauté de communes agit à son échelle *(page 10)*. Le changement climatique est une réalité : j'invite chacun d'entre vous à être économe dans l'utilisation de la ressource en eau au quotidien et à respecter les mesures de restrictions en cours sur le territoire. Celles-ci évoluent au fil de la saison, consultez le site entre-bievreetrhone.fr pour plus d'informations.

Je tenais à saluer l'installation du Conseil Local de Développement, instance de démocratie participative nouvellement mise en place sur le territoire d'EBER. Plus de quarante acteurs du territoire, citoyens, associations, entrepreneurs et institutionnels, se sont engagés pour accompagner EBER dans son action. Dans les mois qui viennent, ils donneront leur avis sur des thématiques variées : agriculture, mobilités, santé… *(page 8)*

En matière de santé, un Centre de Soins Non Programmés a ouvert ses portes en mai *(page 14)*. Ce projet, monté en un temps record grâce au député Yannick Neuder, a fait l'objet d'un travail partenarial exemplaire entre la Commune du Péage-de-Roussillon, le Département de l'Isère, Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et l'entreprise exploitante de la structure. Les communes de Sablons, Roussillon et Salaise-sur-Sanne ont également soutenu cette initiative qui contribue à la qualité de vie des habitants d'EBER.

C'est l'occasion pour moi de remercier tous les partenaires qui permettent à EBER de mener à bien ses différents projets : l'État, la Région Auvergne-Rhône Alpes, le Département de l'Isère, l'Europe, l'AGEDEN…

Bonne lecture,

Sylvie Dezarnaud,
Présidente d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes

© Région Aura

1 - 27 FÉVRIER 2023

Signature du contrat Région à Primarette. Ce contrat établi entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, EBER et les communes formalise l'obtention de plus de 2 millions d'euros de subventions pour des travaux sur l'ensemble du territoire. Ce soutien financier permettra de mener à bien 12 projets d'envergure comme la construction d'un multi-accueil à Cheyssieu, la réalisation d'une extension à l'école de Cour-et-Buis ou encore la rénovation thermique de l'école élémentaire à Saint-Maurice-l'Exil.

2 - MERCREDI 1ER & SAMEDI 4 MARS 2023

Ateliers sur le recueil de témoignages et la vérification d'informations (fact-checking), avec Aude Favre, journaliste youtubeuse, dans le cadre de la résidence de journalisme « Le monde commence à ma porte #2 ».

Des ateliers animés en partenariat avec le centre social Au Fil de Lambre et la médiathèque de Sonnay.

© Mouv'image

© Mouv'image

RETOUR EN IMAGES

3 - VENDREDI 31 MARS

Signature de la convention-cadre « Petites Villes de Demain » (PVD), en présence de M. Laurent Prevost Préfet de l'Isère, M. Denis Mauvais Sous-préfet de Vienne, Mme Christelle Grangeot conseillère départementale, Mme Sylvie Dezarnaud présidente d'EBER et M. Yannick Paque maire de Beaurepaire et avec la présence de M. Didier Rambaud, sénateur et M. Yannick Neuder député.

3

© Mairie de Beaurepaire

4 - MARDI 4 AVRIL 2023

Signature officielle de la Convention Territoriale Globale (CTG) à Roussillon, réunissant élus et partenaires. La CTG se substitue aux anciens contrats Enfance-Jeunesse et se modernise en proposant d'agir sur des thématiques complémentaires à l'Enfance-Jeunesse comme la mobilité, le numérique, la santé, la culture, le handicap…

4

© EBER

5 - AVRIL 2023

Eaux d'Entre Bièvre et Rhône est intervenu sur les travaux d'aménagement de la place Paul Morand au Péage-de-Roussillon, afin de créer un ouvrage de gestion des eaux pluviales, situé sous la place. D'une capacité de 800 m³, il permettra de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de limiter la surcharge des réseaux ainsi que de la station d'épuration. Un ouvrage complémentaire de 200 m³ a été réalisé à l'occasion de ces travaux sur les rues adjacentes.

5

© EBER

BUDGET 2023 : GARDER LE CAP DANS UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT

© AdobeStock

Le budget 2023[1] d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes (y compris les budgets annexes) a été voté lors de la séance du conseil communautaire du 24 avril 2023 pour un montant total de plus de 130 millions d'€.

Tous budgets confondus, 33 millions d'€ seront consacrés à l'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux, réparations d'ampleur…) et 98 millions d'€ au fonctionnement (frais de personnels, dépenses d'entretien et de fournitures, frais correspondant aux différentes compétences de la collectivité).

Le budget 2023 (investissement et fonctionnement confondus) se répartit de la façon suivante :

- Budget général (voirie, équipements sportifs, gestion des milieux aquatiques…) : 86,14 millions d'€
- Eau : 17,09 millions d'€
- Assainissement : 13,18 millions d'€
- Transport : 2,30 millions d'€
- Redevance incitative : 2,25 millions d'€
- Tourisme et Port de plaisance : 1,68 millions d'€
- Zones économiques : 3,13 millions d'€[2]

BUDGET GÉNÉRAL D'EBER : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

EBER perçoit des recettes, dont les principales sont :

- Les impôts et taxes suivants (taux 2023) payés par les ménages et les entreprises à hauteur de 50,22 millions d'€ (soit 70,64 % des recettes prévisionnelles) :
  - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : taux de 7,62 %
  - Cotisation foncière des entreprises (CFE) : taux de 24,68 %
  - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : taux de 1,20 %
  - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : taux de 2,58 %
  - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : taux de 11,00 %
  - Taxe GEMAPI *(voir page suivante)* : recette de 400 000 € attendue

L'État reverse aussi à EBER une fraction de TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) en compensation de la suppression de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

- Les dotations et subventions de l'État, de la Région, du Département ou d'autres organismes publics nationaux ou européens (agence de l'eau, AGEDEN...) à hauteur de 18,42 millions d'€ (soit environ 25,91 % des recettes)

En fonctionnement, les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Les attributions de compensation[3] aux communes pour 26,66 millions d'€ (soit environ 37,5 % des dépenses du budget général)
- Les charges à caractère général s'élèvent à 12,74 millions d'€ (soit 17,9 % du budget général).
- Les charges de personnel représentent 9,35 millions d'€ (soit 13,1 % du budget général).

[1] Le budget voté ne tient pas compte des résultats 2022 qui seront présentés lors du vote du budget supplémentaire en juin 2023.
[2] sans les écritures comptables de stock qui s'élèvent à plus de 5 millions d'€.
[3] Depuis la reprise par EBER des taxes fiscales anciennement perçues par les communes, EBER verse une compensation aux communes, dont a été déduit le coût des compétences transférées.

En savoir + sur le budget :

3 questions à Robert Duranton,

Vice-président aux finances et à l'agriculture

Une nouvelle colonne GEMAPI apparaîtra sur l'avis d'impôt foncier, de quoi s'agit-il ?

Avant d'être une taxe, la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence relevant du champ d'action d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et exercée en son nom par le SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières-Rhône Aval). La GEMAPI comprend les missions suivantes : entretien des cours d'eau, protection des zones humides et aménagement des bassins versants pour gérer le risque d'inondation. L'ampleur des opérations prévues au Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) de la Sanne et du Dolon conjuguée à l'impact du changement climatique sur la ressource en eau ont rendu nécessaire la mise en place d'une fiscalité spécifique pour les particuliers et les entreprises. Les recettes attendues s'élèvent à 400 000 € pour 2023 et seront exclusivement affectées au financement des actions pour la GEMAPI. Il s'agit par exemple de la réalisation d'études pour vérifier l'état des systèmes d'endiguement vis-à-vis de crues potentielles sur les digues de la Sanne et du Rhône ainsi que des premiers travaux sur certaines digues de la Sanne.

La fiscalité des déchets ménagers augmente cette année encore, comment l'expliquer ?

La gestion des déchets ménagers est un service complexe dont le coût va continuer à augmenter dans les années qui viennent. Il faut savoir qu'en 2023, la hausse du coût du service est estimée à 10 %, en raison de l'augmentation de la production des déchets par les habitants et les entreprises du territoire mais surtout en raison de l'inflation : augmentation des dépenses de personnel, de carburant et d'entretien des véhicules, des charges des unités de traitement des déchets, des investissements (bacs de collecte…). Le montant de la TGAP progresse également *(voir ci-contre)*. Cette année, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)[4] prend 1 point (soit 10 % d'augmentation).
En 2019, nous avons décidé d'augmenter progressivement la fiscalité afin que les dépenses induites par la gestion des déchets soient intégralement financées par les recettes issues de la TEOM à l'horizon 2025. Aujourd'hui, le particulier assujetti à la TEOM paie environ 40 % du coût du service dont il bénéficie. Le reste, une somme estimée à 500 000 € en 2023 pour tous les usagers, est compensé par le budget général de la collectivité.
À noter : la hausse constatée par les particuliers n'est pas uniquement provoquée par l'augmentation du taux de la TEOM. En 2023, les bases de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ont été revalorisées à hauteur de +7,1 % par l'État.

Que fait la Communauté de communes pour limiter la hausse du coût de la gestion des déchets ?

Fin 2022, Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes a déployé de nouvelles consignes en matière de tri sur 22 communes[4]. La matière recyclable récoltée (carton, papier, plastique) est vendue à des repreneurs. Ces recettes financent une partie du service de gestion des déchets. Le tri diminue les coûts relatifs à la collecte et à l'incinération des ordures ménagères, dont le volume tend à baisser. Dans les mois qui viennent, les élus seront amenés à prendre des décisions pour adapter le service de gestion des déchets à cette réalité. Les actions inscrites au schéma directeur des déchèteries (comme la fermeture de la déchèterie du Péage-de-Roussillon intervenue en début d'année ou la réflexion autour de nouvelles filières) a pour objectif d'optimiser le service sur le moyen terme (*voir page 10-11 du n°13 de Terre d'énergies*).
D'ici 2025, les conseillers communautaires devront aussi repenser un service des déchets harmonisé à l'échelle du territoire, qui tiendra compte des spécificités de chaque usage (particulier en milieu rural ou urbain, professionnel…) avec un mode de financement commun. Une étude est actuellement en cours à ce sujet.

[4] Concerne les habitants des communes suivantes : Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, La Chapelle-de-Surieu, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou

La Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

Cette taxe s'applique aux collectivités et entreprises sur le principe du pollueur-payeur. L'État a mis en place la TGAP pour réduire le volume de déchets enfouis ou incinérés. La TGAP concerne les déchets de votre poubelle à ordures ménagères (de couleur verte ou noire) ou ceux qui ne peuvent être valorisés après avoir été déposés en déchèterie. C'est EBER qui paie la TGAP : en 2023, elle s'élève à 52 € par tonne pour l'enfouissement et à 12 € par tonne pour l'incinération. Elle connaît une hausse importante depuis plusieurs années et ce jusqu'en 2025.

En savoir plus sur :
https://optigede.ademe.fr/couts-dechets-menagers

Vous pouvez agir pour limiter la hausse des coûts des déchets ménagers !

Piste 1 : diminuer ce que je mets dans la poubelle à ordures ménagères

- Composter les déchets organiques (voir page 11)
- Trier avec soin les déchets qui peuvent l'être (verre, plastique, métal, textile…) : une partie de la matière valorisée paie le service mais les erreurs de tri coûtent cher !

Piste 2 : consommer autrement

- Arrêter d'acheter des produits sur-emballés
- Donner les objets en bon état dont vous n'avez plus l'usage plutôt que de les jeter

RAPPEL : LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS PAR LA LOI.

La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.

Dépenses d'investissement : la mise en place d'un PPI

La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) sur la période 2023-2026 permet de projeter les dépenses d'investissement sur le moyen terme.

Le PPI permet aussi d'adapter plus finement la réalité budgétaire à la vie des projets. Contrairement aux années précédentes, les dépenses prévues pour un projet qui dure plusieurs années sont traitées de façon programmée sur chaque exercice comptable de la durée du projet. Il n'est donc pas possible de comparer le montant global d'investissement inscrit au budget 2023 avec celui des années précédentes.

Les dépenses prévisionnelles en matière d'investissement permettent de financer d'importants projets pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Eau et assainissement :

- Pour 2023 : 6,73 millions d'€
- PPI 2023-2026 : 20,95 millions d'€

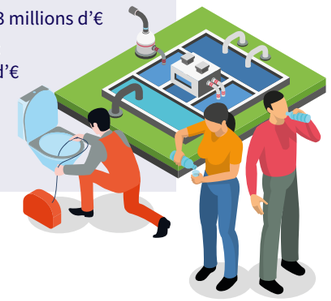

Voirie et travaux :

- Pour 2023 : 5,04 millions d'€
- PPI 2023-2026 : 19,09 millions d'€

Gestion des milieux aquatiques :

- Pour 2023 : 1,7 millions d'€
- PPI 2023-2026 : 6,40 millions d'€

Transport :

- Pour 2023 : 0,18 millions d'€
- PPI 2023-2026 : 0,79 millions d'€

Équipements sportifs :

- Pour 2023 : 1,64 millions d'€
- PPI 2023-2026 : 12,52 millions d'€

ZOOM SUR…

3 projets d'investissement pour 2023

- **Rénovation des équipements sportifs** pour 1,64 millions d'€ : Aqualône à Saint-Maurice-l'Exil, piscine Charly-Kirakossian à Roussillon, piscine intercommunale à Beaurepaire, gymnase Pierre-Quinon à Salaise-sur-Sanne, gymnase intercommunal à Beaurepaire
- **Rénovation du cinéma l'Oron à Beaurepaire** pour 1,89 millions d'€ : réaménagement complet des deux salles de cinéma, création d'un nouvel espace d'accueil, de sanitaires et d'une salle de rencontres culturelles
- **Préparation du déploiement du nouveau réseau de transport** pour 185 000 € : acquisition d'un système de billettique, étude et réalisation des points d'arrêt

LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT EN ORDRE DE MARCHE

Le Conseil Local de Développement (CLD) d'Entre Bièvre et Rhône vient d'entrer dans sa phase opérationnelle. Officiellement lancé fin 2022, il s'agit d'une instance de dialogue, de concertation et de participation citoyenne. Il rassemble 41 membres bénévoles désireux de s'impliquer dans la vie locale. Le CLD a pour vocation de faire des propositions aux élus sur des thématiques très concrètes.

© EBER

ENTRETIEN AVEC PIERRE SAVIGNAT, PRÉSIDENT DU CLD

COMMENT FONCTIONNE LE CLD D'EBER ?

Pierre Savignat : Le CLD est composé de citoyens et d'acteurs issus des milieux économiques, associatifs, institutionnels. Ensemble, ils représentent les principales forces vives du territoire. Lors des plénières de novembre et décembre 2022, les membres du CLD ont élu le bureau et choisi les thématiques sur lesquelles ils vont travailler dans les mois qui viennent. Des groupes projet ont été constitués. Ils se réunissent désormais tous les mois pour débattre sur chaque thème et vont échanger avec les services de la Communauté de communes pour nourrir leurs réflexions.
Nous ne sommes pas un conseil d'experts : le CLD apporte un point de vue de citoyens, d'usagers, d'habitants, une expertise du vécu ! Notre objectif est de rendre compte de nos remarques et de faire des propositions au Conseil communautaire d'EBER d'ici la fin de l'année 2023. Les élus s'alimenteront par la suite des avis et contributions du CLD et pourront en tenir compte pour faire évoluer leurs services et leurs dispositifs.

SUR QUELLES THÉMATIQUES LE CLD VA-T-IL TRAVAILLER ?

PS : Les membres du CLD ont décidé de se concentrer sur 3 thématiques en lien avec les missions de l'intercommunalité : la santé via l'élaboration du Contrat Local de Santé, l'agriculture via l'élaboration de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale et les mobilités douces. Nous avons fait le choix de ces thèmes parce qu'ils concernent absolument tous les habitants. Cette mission va nous occuper durant l'année 2023 et, en fonction de nos conclusions, nous poursuivrons sur ces thèmes en 2024 et 2025 ou nous choisirons de nouveaux sujets.

EN QUOI CONSISTE VOTRE RÔLE DE PRÉSIDENT DU CLD ?

PS : Le CLD est un outil de démocratie participative. Mon rôle est de faire en sorte que toutes les positions s'expriment. Je dois veiller à conserver une dynamique et une mobilisation fortes sur la durée. L'ensemble du CLD se réunit en plénière en moyenne deux fois par an pour valider les travaux et les orientations. Le bureau, composé de 7 membres, se réunit en moyenne une fois par mois pour suivre les travaux. Je remercie d'ores et déjà l'ensemble des membres du CLD pour leur engagement.

Plus d'informations : *entre-bievreetrhone.fr/la-comcom/conseil-local-de-developpement*
Vous êtes intéressé.e pour rejoindre cette instance : *écrivez à cld@entre-bievreetrhone.fr*

MARCHÉS DE PRODUCTEURS À LA FERME

Les saveurs locales à 2 pas de chez vous !

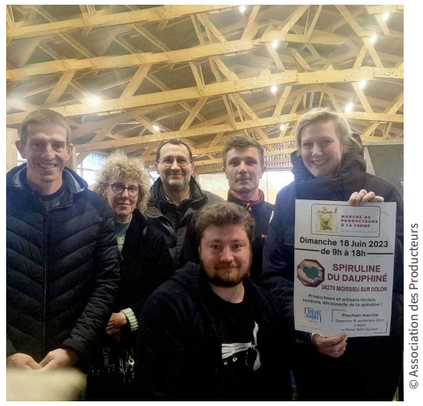

© Association des Producteurs

Les 10 septembre et 10 décembre prochains, ne manquez pas les nouveaux marchés à la ferme organisés par les producteurs locaux d'Entre Bièvre et Rhône. Conviviaux mais aussi pédagogiques, ces marchés offrent aux habitants l'occasion de découvrir un large panel de produits locaux et de participer à des visites de fermes.

Fruits, légumes, fromages, viandes, miels, plantes, spiruline… Venez (re)découvrir l'authenticité et le bon goût des produits fermiers locaux. 9 producteurs du territoire se sont regroupés pour vous offrir le meilleur de notre terroir (voir la liste ci-contre). Réunis sous la forme d'une association, les agriculteurs ont organisé en juin leur premier marché à la ferme Spiruline du Dauphiné à Moissieu-sur-Dolon. « *Ces marchés sont l'occasion pour les producteurs de rencontrer les habitants et de présenter leurs produits, leur travail et leur savoir-faire. Une visite pédagogique de la ferme accueillante est également proposée à chaque marché* », explique Régis Genève, producteur de la Spiruline du Dauphiné et président de l'association des producteurs.

Trois marchés sont proposés en 2023. Après celui de juin, deux autres dates sont prévues en septembre et en décembre. « *Nous accueillons aussi des producteurs locaux non adhérents de notre collectif, afin de compléter notre offre et de proposer des marchés bien équilibrés,* ajoute Régis Genève. *Dès 2024, nous espérons pérenniser les marchés à la ferme et proposer un rythme mensuel.* »

MARCHÉ DE PRODUCTEURS À LA FERME
ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

LES AGRICULTEURS ADHÉRENTS ET LEURS PRODUITS :

- La ferme de Saint-Sauveur (Anjou) : fruits, légumes, produits transformés
- La chèvrerie Cch et Cie (Bellegarde-Poussieu) : fromages de chèvre
- La Ferme des Rivaux (Pisieu) : viande bovine et veau rosé de race limousine
- Ninou'N'Co (Bougé-Chambalud) : fruits, jus, purées, confitures
- Hortibuis (Cour-et-Buis) : plants de légumes, aromatiques, vivaces, annuelles, fruits rouges
- Spiruline du Dauphiné (Moissieu-sur-Dolon) : spiruline, fruits séchés
- GAEC des Petits Bergers (Moissieu-sur-Dolon) : fromages, yaourts de brebis
- La Ferme Rousset (Vernioz) : œufs, farine, huiles, lentilles, pois chiches, pâtes, viande de porc
- Le Rucher des Orchis (Pisieu) : miels

VOS PROCHAINS MARCHÉS À LA FERME :

- **Dimanche 10 septembre** de 9h à 18h à la ferme Saint-Sauveur à Anjou (2 Chemin de l'Etrat)
- **Dimanche 10 décembre** de 9h à 17h au Rucher des Orchis à Pisieu (242 Chemin de l'Etang)

MAISON MONTMASSON

Le parcours de l'excellence

Sylvain Montmasson a évolué comme chef pâtissier dans de nombreux restaurants étoilés de notre région et du sud de la France. Après un parcours prestigieux auprès de grandes maisons de la gastronomie française, il décide d'ouvrir sa propre boulangerie - pâtisserie à Assieu, pour honorer une promesse faite à son grand-père. Un retour aux sources pour l'artiste pâtissier natif de Cheyssieu, qui s'est associé avec sa sœur Béatrice pour créer son entreprise il y a un peu plus d'un an, en mai 2022. « *Tout est fait 100 % maison, avec des produits frais que je choisis au plus près,* explique Sylvain Montmasson. *J'aime beaucoup travailler les fruits de saison que nous trouvons chez les producteurs locaux, au printemps et en été. Je privilégie toujours la qualité plutôt que la quantité.* » La Maison Montmasson connait un très beau succès depuis son ouverture. N'hésitez pas à commander ou à venir tôt pour déguster ses desserts originaux et créatifs.

Boulangerie – pâtisserie Maison Montmasson
107 rue de la Varèze à Assieu • T. 04 74 31 02 16
Ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 6h30 à 13h30 et de 16h à 19h et le dimanche de 6h30 à 13h.

© EBER

Ces deux commerces ont bénéficié de l'aide financière d'Entre Bièvre et Rhône et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre du dispositif « financer mon investissement commerce et artisanat ». La Maison Montmasson a également été soutenue par Initiative Isère Vallée du Rhône.

LILI JACK BEAUREPAIRE

« Je veux habiller toutes les femmes ! »

Lili Jack est arrivée à Beaurepaire en septembre 2021. Cette agréable boutique, spécialisée en prêt-à-porter féminin et accessoires, est venue apporter son petit côté frais et pétillant en plein centre-ville. « *J'ai créé et ouvert ma première boutique Lili Jack à Saint-Marcellin en 2020,* raconte Marlène Dolbet, gérante. *Malgré la crise sanitaire, j'ai reçu un très bon accueil. J'ai eu envie de poursuivre l'aventure et j'ai rapidement commencé à chercher un nouvel emplacement pour ouvrir une seconde boutique toujours en plein cœur de centre-ville.* » Les deux commerces ont le même ADN : « *je veux habiller toutes les femmes, quels que soient leur âge et leur morphologie. Lili Jack propose des marques coup de cœur et accessibles, des vêtements originaux, tendances ou plus classiques.* » La boutique accueille une clientèle fidèle et très hétéroclite. « *Nous avons à cœur de conseiller et accompagner nos clientes, je ne conçois pas le commerce autrement* », conclut la commerçante.

© EBER

Océane et Firdevs vous accueillent à la boutique Lili Jack de Beaurepaire le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 19h

Lili Jack
Place de la Paix à Beaurepaire
T. 04 74 87 41 44
Retrouvez Lili Jack sur Facebook.
La boutique accepte les chèques cadeaux Entre Bièvre et Rhône.

QUALITÉ DE L'AIR : COMMENT AGIR ?

Depuis une dizaine d'années, les émissions de polluants atmosphériques ont tendance à diminuer, une baisse due à des règlementations de plus en plus contraignantes et aux progrès technologiques. Pour autant, les enjeux liés à la qualité de l'air restent forts. Ses impacts sur le réchauffement climatique et sur la santé de chacun sont une préoccupation majeure.

Tous concernés ! Si nous sommes tous impactés par la qualité de l'air que nous respirons, il est important de rappeler que nous avons tous aussi un rôle à jouer pour contribuer à l'améliorer. L'ensemble des activités humaines a un impact : se déplacer, se chauffer, assurer l'activité économique, etc. « *La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône est intégrée dans le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise,* rappelle Axel Monteyremard, vice-président d'EBER en charge de l'environnement et du développement durable. *Localement, diverses actions sont menées. Au niveau économique, par exemple, l'arrêt de la chaudière à charbon sur la plateforme Osiris de Roussillon a contribué à améliorer la situation. des mesures sont à l'étude comme la définition d'une aide financière « fond air bois » pour aider les particuliers à remplacer leur ancien chauffage au bois polluant ou encore la réflexion sur la baisse de la vitesse sur l'autoroute sur notre territoire.* »

ALLER VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

La qualité de l'air représente un enjeu majeur de santé publique. « *La pollution atmosphérique est responsable de certaines maladies et EBER a à cœur de jouer un rôle,* explique André Mondange, vice-président d'EBER en charge de la santé. *Les différentes actions de la Communauté de communes en matière de qualité de l'air s'intègrent à son Plan Local de Santé (PLS).* »

CHAQUE GESTE COMPTE

Entre Bièvre et Rhône agit en faveur de la qualité de l'air. Ses principales actions portent sur :

Les transports : EBER renouvelle sa flotte de 70 véhicules dans le cadre d'un plan pluriannuel sur 3 ans et tend à développer les modes de transports doux (pistes cyclables).
La rénovation énergétique : EBER lance un vaste programme de rénovation des bâtiments communautaires permettant de diminuer les consommations et émissions énergétiques.
Les choix d'aménagement du territoire pour réduire l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.
Le développement du télétravail des agents pour limiter les déplacements domicile - travail.

Chaque habitant a un rôle à jouer en agissant à différents niveaux :

Rénover son chauffage, isoler sa maison : EBER accompagne les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique (voir pages 18 et 19).
Laisser la voiture au garage pour les trajets les plus courts.
Penser à aérer son logement chaque jour, limiter l'utilisation de produits chimiques susceptibles de se disperser (parfums d'intérieur, produits de bricolage, bougies, encens...) et ne pas fumer à l'intérieur même avec la fenêtre ouverte.

LA QUALITÉ DE L'AIR EN TEMPS RÉEL

Pour plus d'informations sur les différents types de polluants atmosphériques et leurs émetteurs, sur la situation de la qualité de l'air en temps réel et les moyens d'agir, rendez-vous sur le site internet : atmo-auvergnerhonealpes.fr.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

**L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen, émis en fin d'été, est fortement allergisant.
Agir contre son expansion requiert l'implication de tous.**

Entre Bièvre et Rhône participe à la lutte contre la propagation de cette plante, en lien avec le réseau de référents ambroisie des communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Un capteur de pollens a été installé sur la commune de Beaurepaire, en complément de celui déjà installé sur la commune de Roussillon, pour mesurer en continu les pollens d'ambroisie, aider à en localiser l'origine et prévoir le risque d'allergie au jour le jour.

QUE FAIRE LORSQUE VOUS APERCEVEZ UN PLANT D'AMBROISIE ?

- **Chez vous :** vous devez arracher les plants avant la floraison.
- **Hors de votre propriété :** si les plants sont peu nombreux, vous pouvez les arracher. S'ils sont nombreux, vous devez les signaler auprès du référent ambroisie de votre commune (en mairie) ou sur le site internet : signalement-ambroisie.atlasante.fr

Retrouvez plus d'informations sur : atmo-auvergnerhonealpes.fr/article/lambroisie
Pour vous tenir informé de la présence de pollens près de chez vous : pollens.fr

SÉCHERESSE : 5 CONSEILS POUR ÉCONOMISER L'EAU À LA MAISON

En ce début d'été, alors que les périodes de sécheresse se font de plus en plus fréquentes et longues, économiser l'eau est devenu une nécessité. À l'heure où nous imprimons ce magazine, notre territoire est placé en niveau alerte sécheresse (niveau 2/4), malgré un printemps à la pluviométrie supérieure à l'an passé, mais qui reste dans les normales de saison.

Cela implique le respect de certaines mesures de restrictions en matière d'arrosage, de lavage des véhicules, de remplissage des piscines… Les informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet entre-bievreetrhone.fr.
Chaque jour, nous utilisons environ 150 litres* d'eau en moyenne par personne principalement pour : l'hygiène corporelle (39 % de nos consommations d'eau), la vaisselle et le linge (22 %), la chasse d'eau des WC (20 %), la cuisine (6 %)...

À LA MAISON, ADOPTONS AU QUOTIDIEN ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU.

- **Équiper son logement** avec du matériel performant : douchettes économes, mitigeurs thermostatiques, mousseurs. Des kits d'économies d'eau sont disponibles dans le commerce.
- **Prendre une douche courte plutôt qu'un bain**, fermer le robinet pour se laver les dents ou les mains.
- **Chasser les fuites d'eau** en contrôlant régulièrement le compteur d'eau : robinets fermés, lave-linge et lave-vaisselle arrêtés, vérifier que le compteur ne tourne pas.
- **Pailler le jardin** pour maintenir l'humidité du sol et arroser plutôt le matin ou le soir.
- **Récupérer l'eau de pluie** pour arroser les plantes.
- **Privilégier les stations de lavage** pour nettoyer la voiture

** Source : ADEME*

Le service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône est à votre disposition pour vous conseiller. Plus d'informations sur le site entre-bievreetrhone.fr

LE COMPOSTAGE, UN GESTE NATUREL ET ESSENTIEL !

Un tiers du volume de notre poubelle est composé de déchets biodégradables. Le geste de tri le plus adapté et (éco)logique pour les éliminer est le compostage.

Il s'agit d'un procédé naturel de décomposition des matières organiques. Il évite les pollutions et les coûts liés au transport des déchets ainsi qu'à leur incinération ou enfouissement. Chaque année, un habitant du territoire produit près de 200 kg d'ordures ménagères, c'est donc 60 kg par habitant et par an de déchets qui peuvent être compostés. Nous avons tous à y gagner !

Une enquête sur les pratiques du compostage a été réalisée en avril auprès des habitants de la Communauté de communes. Les résultats sont accessibles sur le site internet : entre-bievreetrhone.fr > Services et démarches > Déchets > Compostage.

J'UTILISE MON COMPOST… OU PAS !

Au bout de 12 à 18 mois, j'obtiens un compost utilisable comme fertilisant écologique, naturel et gratuit pour mon jardin. Je ne souhaite pas utiliser mon compost ? Je le donne ou je le laisse dans le composteur.

COMMENT ET OÙ SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Les habitants d'Entre Bièvre et Rhône peuvent acquérir un composteur individuel contre une participation financière et sur présentation d'un justificatif de domicile. Les modalités de retrait de votre composteur varient en fonction de la commune dans laquelle vous habitez :

> Si vous habitez : Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou

Vous pouvez vous rendre au siège de la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil (9 rue du 19 mars 1962) pour demander votre composteur contre une contribution financière de 10 €.

LES BONS GESTES POUR BIEN COMPOSTER

1 • J'installe mon composteur au contact de la terre
2 • Je varie les apports : je peux jeter dans mon composteur les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas…) et déchets de jardin (tontes de pelouses, branchages…).
3 • J'aère de temps en temps en retournant le compost avec une fourche
4 • Je l'arrose éventuellement s'il est trop sec pour maintenir un minimum d'humidité
5 • J'attends et je laisse faire la nature : les déchets se décomposent

> Si vous habitez : Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Chalon, Cour-et-Buis, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Pact, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélémy, Saint-Julien-de-l'Herms

Vous pouvez contacter le SMICTOM de la Bièvre à Penol (113 chemin des Carrières) pour commander votre composteur contre une contribution financière de 35 € (deux sessions de distribution par an, plus d'informations : smictom-bievre.fr/blog/les-composteurs-sont-disponibles/).

© Gilles Jomagez - L'imprévisible Carnaval 2022 - L'autre Main

C'est l'été, sortons Entre Bièvre et Rhône et cultivons-nous !

Été culturel 2023

Prendre l'air du temps

Entre Bièvre et Rhône, en accord avec la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, facilite le lien entre les projets d'équipes artistiques et les structures sociales du territoire. Cette démarche, déjà conduite en 2020 et 2021, permet l'émergence de projets culturels pendant la période estivale pour tous les publics. Une belle opportunité de découverte de disciplines artistiques, et de sortir en faisant de nouvelles expériences !

3 projets à découvrir

Lovons les taillis

• Du 10 au 12 juillet
et du 24 au 28 juillet

Par le Centre d'Art Le Basculeur et le Centre Social Les 4 Vents

• Stage sénior + de 60 ans : atelier de céramique avec l'artiste Pierre Boggio

• Stage enfants dès 7 ans : atelier de textile avec l'artiste Delphine Caraz

+ visite de l'exposition Lovons les taillis au Basculeur (Revel-Tourdan), randonnée culturelle en forêt et découverte de l'art contemporain…

Informations auprès du Centre Social Les 4 Vents (www.csles4vents.fr)

Le Chantier Cirque

• Du 31 juillet au 4 août

Par la Compagnie Cirque NRZique et l'Accro'enfance de Saint-Clair-du-Rhône

• Stages d'initiation aux arts du cirque pour les 3-5 ans et les 5-6 ans (acrobatie, trapèze aérien, jonglerie, équilibre et expression corporelle) avec les artistes Myriam et Olivier Dagonet

• Spectacle tout public U-MAN CIRK BOX, performance visuelle et auditive, sampling et human beatbox

Informations auprès du service Accro'enfance (04 74 54 51 17)

Corps en jeux « Et si on jouait ! »

• Du 28 juin au 7 juillet

Par la Compagnie Éphémère et la Médiathèque Jean D'Ormesson de Roussillon (réseau ÉCuME)

• Atelier « Et si on jouait avec les mots », pour jouer, écrire et mimer en famille et en plein air !

• Atelier « Et si on jouait au Clap », pour rire et faire le clown en groupe !

• Spectacle interactif « Les éloges de la lenteur », duo de clowns à voir en famille.

Avec les artistes Geneviève Baudot, Marie Véronique Pougès et Fabrice Pardoux.

Informations auprès de la mairie de Roussillon ou de la médiathèque.

Se faire une toile en plein air

Cet été, Entre Bièvre et Rhône vous propose 12 séances gratuites de cinéma en plein air, en partenariat avec le Cinéma Rex, la toile filante, les communes et les 5 centres sociaux du territoire. Au programme : des films familiaux et récents, à découvrir ou à redécouvrir !

Rendez-vous tout au long de l'été, à la tombée de la nuit, pour des projections sous les étoiles ! (Lieux de repli prévus en cas de pluie).

Infos et programme disponibles sur le site entre-bievreetrhone.fr > Actualités

Réaliser soi-même un film d'animation à la médiathèque ÉCuME !

Une expérience ludique et pédagogique pour apprendre à réaliser un film d'animation : écriture du scénario, préparation du tournage en fonction de la technique choisie (dessins, création des personnages et des décors…), tournage des plans, montage du film et sonorisation. À la fin du stage, le film réalisé sera projeté en présence des familles et lecteurs de la médiathèque.

• Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023
Pour les 8-12 ans. Inscriptions auprès de la médiathèque ÉCuME au 04 74 86 20 26 ou mediatheque.ecume@reseau-ecume.fr. Informations sur reseau-ecume.fr

Conservatoire 6/4 : en route pour une nouvelle saison

© Renaud Vezin

Chanter en chorale, s'initier à la street dance ou plutôt au classique, ou encore se produire sur scène avec son groupe ? Chacun sa pratique au 6/4, de 4 à 99 ans !

Les possibilités qu'offre le conservatoire sont nombreuses et variées pour les musiciens, danseurs ou chanteurs… Quel que soit votre niveau ou vos envies, vous trouverez forcément la discipline qui vous plaira.

L'équipe du Conservatoire est à votre écoute pour vous renseigner et vous orienter dans vos choix au 04 74 29 31 18 ou par mail à l'adresse : conservatoire@entre-bievreetrhone.fr

Les cours sont dispensés sur 5 sites, de part et d'autre du territoire EBER (Beaurepaire, Jarcieu, Roussillon, Saint-Clair-du-Rhône et Saint-Maurice-L'Exil).
Inscriptions en ligne du 3 au 23 juillet, puis du 28 août au 15 septembre 2023. Permanences le mercredi 5 juillet de 17h à 19h sur les sites de Roussillon et Beaurepaire.
Les modalités d'inscriptions, ainsi que les tarifs sont consultables sur le site internet : conservatoire-six4.fr

Cinéma L'Oron à Beaurepaire : la réouverture se prépare

Les travaux avancent, en vue de l'ouverture au public à la fin du mois de septembre.

Le chantier de rénovation et de mise en accessibilité, porté par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône avec le concours de l'État, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), se poursuit : le bâtiment est à ce jour « hors d'eau hors d'air » et le parvis sera aménagé dans l'été.
Rappel des transformations engagées :
• Rénovation complète des deux salles de cinéma
• Création d'un nouvel espace d'accueil et de billetterie
• Remplacement d'une grande partie du matériel de projection
• Accessibilité de tous les espaces aux personnes à mobilité réduite
• Création d'une nouvelle salle de rencontres culturelles modulable, qui pourra accueillir des expositions, des conférences, des ateliers et des formations.

Pour suivre l'actualité du Cinéma L'Oron, rendez-vous sur la nouvelle page Facebook : *Cinéma L'Oron Beaurepaire*

Un nouveau logo pour l'Oron

Le cinéma, profitant de sa rénovation, s'offre une nouvelle identité visuelle pour l'occasion. Un logotype et une charte graphique ont été créés, et une nouvelle enseigne sera posée sur les façades en béton-bois.

cinéma L'ORON

35e édition des Rencontres du Cinéma de Beaurepaire

Le festival des Rencontres du Cinéma de Beaurepaire, millésime 2023, aura lieu du 12 au 15 octobre, au Cinéma L'Oron entièrement rénové.

Les spectateurs profiteront de projections de films et avant-premières en présence d'invités, de séances de courts-métrages amateurs et professionnels, de séances scolaires et d'animations gratuites autour du cinéma, accessibles à tous !

Restez à l'affût en suivant les Rencontres du Cinéma de Beaurepaire *sur les réseaux sociaux, pour découvrir très bientôt l'affiche de la 35e édition :* *rencontrescinemabeaurepaire*

48h objectif court-métrage, 4e édition !

Cinéastes amateurs, rendez-vous du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre 2023 pour le marathon vidéo ! Tous les films réalisés au cours du week-end seront projetés lors du festival.

Ouvert à tous les amateurs, gratuit sur inscription. Infos disponibles prochainement sur le site internet entre-bievreetrhone.fr > Actualités
Scannez le QR Code pour découvrir les films réalisés en 2022 :

DU NOUVEAU POUR VOTRE SANTÉ : UN CENTRE DE SOINS NON-PROGRAMMÉS !

Situé au Péage-de-Roussillon, le centre de soins non-programmés (CSNP) s'adresse aux habitants de la Communauté de communes depuis le 2 mai 2023.

Sans rendez-vous, le centre de soins non-programmés accueille les patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale mais dont la prise en charge doit être assurée rapidement. Par exemple, vous pouvez vous rendre au CSNP en cas de blessures légères (entorse, coupure…) ou d'infections courantes (otite, gastroentérite…) qui nécessitent une intervention médicale rapide (prescription d'examens ou de médicaments, suture…).
Le centre de soins non-programmés a aussi pour but d'éviter la rupture thérapeutique, par exemple pour des personnes atteintes d'une affection longue durée n'ayant temporairement pas de médecin traitant.
« *Le centre de soins non-programmés s'intègre dans une offre de soins globale, il est complémentaire à la médecine de ville et aux hôpitaux. Les consultations sont assurées par de nouveaux médecins, qui ne travaillent pas sur le territoire* », explique André Mondange, Vice-président d'Entre Bièvre et Rhône en charge de la santé. « *L'accompagnement de cette structure, exploitée par URG+, s'inscrit dans les actions du futur contrat local de santé dans le sens où elle permet de favoriser l'accès aux soins tout en soutenant l'attractivité médicale du territoire. Le député Yannick Neuder, avec qui nous avons évoqué la problématique de la désertification médicale, a organisé la visite d'un CSNP à proximité. Il a ainsi facilité l'aboutissement de ce beau projet partenarial qui est sorti en moins de 2 mois !* », poursuit l'élu.
« *Les locaux du CSNP sont mis à disposition par le Département de l'Isère via un bail emphytéotique signé avec la Communauté de communes EBER. Les travaux d'adaptation du bâtiment (à hauteur de 30 000 €) ainsi que les frais de fonctionnement sont pris en charge par EBER et les services de la commune du Péage-de-Roussillon assurent un soutien technique et logistique sur le terrain* ». Actuellement ouvert 3 jours par semaine, le CSNP devrait augmenter son amplitude d'accueil dans les mois qui viennent.

Informations pratiques
8 rue de la Gare – 38550 Le Péage-de-Roussillon • Ouverture : le mardi, mercredi, jeudi de 10h à 22h • Sans rendez-vous, borne à l'accueil pour définir les temps de passage et les priorités
Prise en charge du tiers payant, conventionné en secteur 1
Accès par train et TPR - Ligne A, « Gare de Péage-de-Roussillon »

UN DE MES PROCHES EST MALADE OU BLESSÉ OU JE SUIS MOI-MÊME DANS CE CAS, QUE FAIRE ?

URGENCE VITALE

J'APPELLE LE 15
OU JE VAIS AUX URGENCES LES + PROCHES

PAS D'URGENCE VITALE

Nuits et week-ends
J'APPELLE LE 15 POUR ÊTRE ORIENTÉ

La journée, du lundi au vendredi

✓ **mon médecin traitant me propose une consultation rapidement**

✗ **mon médecin ne peut pas me recevoir dans les délais acceptables**

Je n'ai pas de médecin traitant

JE ME RENDS AU CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

MÉGANE ROMAND,

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DAUPHINOISE AQUARIOPHILE

Rencontrer l'Association Dauphinoise Aquariophile
Ouverture le mercredi de 18h à 20h
et le samedi de 10h à 12h
33, espace Marcel-Noyer à Saint-Maurice-l'Exil
T. 06 12 17 71 39 • histoiredecailles@orange.fr

Nous veillons au bien-être des animaux en respectant au maximum leur écosystème

Mégane Romand s'est passionnée pour les reptiles il y a plus de 13 ans. « *J'ai commencé par adopter un gecko léopard, puis deux, puis trois, puis un serpent, un python, et c'est rapidement devenu un zoo à la maison ! J'ai eu un peu de tout !* », plaisante Mégane Romand. Elle en a d'ailleurs fait son activité professionnelle pendant quelques années. « *J'ai passé un certificat de capacité qui me permet d'assurer l'élevage et la reproduction de reptiles, ainsi que l'entretien et les soins. Je suis en mesure de conseiller les personnes qui souhaitent adopter un reptile : il est très important de connaitre les particularités de l'animal et de veiller à reproduire au maximum son milieu naturel pour l'accueillir dans les meilleures conditions possibles.* » Depuis 4 ans, Mégane est membre de l'Association Dauphinoise Aquariophile à laquelle elle apporte ses précieuses connaissances en terrariophilie. Elle en est même devenue présidente fin 2022. Le club, qui vient de fêter ses 40 ans, est installé Espace Marcel-Noyer à Saint-Maurice-l'Exil. Il compte une trentaine d'adhérents aux connaissances variées et très complémentaires. Les aquariums et terrariums du club abritent une multitude d'espèces de poissons et reptiles venant du monde entier. « *Nous veillons au bien-être des animaux en respectant au maximum leur écosystème* », insiste Mégane. L'association assure la reproduction d'espèces et organise leur vente lors de la bourse annuelle aux poissons et reptiles qui connait un succès grandissant. « *Nous accueillons des exposants venus de toute la France et nous avons fait plus de 2 200 entrées début avril lors de cette bourse,* se réjouit Mégane. *C'est un record ! L'aquariophilie et la terrariophilie plaisent de plus en plus,* ajoute-t-elle. *C'est beau, apaisant, relaxant… et ces animaux intéressent beaucoup les enfants !* »

SÉBASTIEN FAVIER

DERNIÈREMENT NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION COMMERCE & SAVOIR-FAIRE

Les commerçants sont aussi des acteurs du territoire !

L'enfant du pays qui rêvait de faire connaître les richesses de son territoire ! Sébastien Favier est originaire de Saint-Clair-du-Rhône, cet entrepreneur dans l'âme crée en 2006 l'entreprise Live Diffusion, spécialisée dans la sonorisation, l'éclairage et la vidéo en évènementiel, basée à Clonas-sur-Varèze. Passionné depuis toujours par l'entrepreneuriat, il participe ponctuellement à la vie commerçante du territoire. « *Ma rencontre avec l'association Commerce & Savoir-Faire est un heureux hasard, contacté pour une prestation sur la 1re édition de la fête du fruit rouge, j'ai alors découvert un univers associatif et collaboratif passionnant !* ». Le hasard faisant bien les choses, le départ de M. Douay, président depuis 2012 donne des idées à Sébastien, « *après cette annonce je n'ai pas hésité et j'ai soumis ma candidature* ». Commerce & Savoir-faire, association intercommunale de commerçants, artisans et professionnels libéraux, vise à dynamiser le tissu économique local du territoire EBER. Au quotidien, elle a pour missions d'accompagner les commerçants et artisans, de les informer et faire lien avec les organismes partenaires et enfin d'organiser différentes animations dans le but d'entretenir le réseau et de le faire connaître.

Des hommes, une vision, pour Sébastien présider cette association c'est avant tout « *une opportunité de permettre à tous les commerçants et artisans de rayonner, en unissant les forces et les compétences de chacun au service de tous ! Ma vision pour les années à venir est simple, je souhaite faire comprendre aux adhérents qu'ils sont à la fois membres, acteurs et formateurs. Qu'ensemble nous agissons, nous apprenons et nous grandissons ! J'espère engager de nouvelles personnes au fil de mon mandat, en fidéliser d'autres et observer un investissement réel au-delà de la cotisation ou de la participation aux évènements. Les commerçants et artisans sont aussi des acteurs du territoire !* »

Commerce & Savoir-Faire
9 rue du 19 Mars 1962– 38550 Saint-Maurice-l'Exil
commerce-savoirfaire.fr

Vous souhaitez devenir adhérent et participer à l'animation du réseau de l'association Commerce & Savoir-Faire ?
Contactez Sophie Crouzet par téléphone au 06 66 07 73 86 ou par mail à l'adresse : sophie.commerce.savoirfaire@gmail.com
Adhésion : 50 €/an soit 4,16 €/mois

© Renaud Vezin

J'AI TESTÉ POUR VOUS

La chasse au trésor patrimoniale à Revel-Tourdan

Marguerite Duras disait « Il reste toujours quelque chose de l'enfance, toujours » et aujourd'hui je vais renouer avec mon âme d'enfant et prouver cette vérité ! Direction la chasse au trésor de Revel-Tourdan, une animation proposée par l'Office de tourisme Entre Bièvre et Rhône.

Je propose à mon amie d'enfance de participer, elle se fait une joie de rejoindre l'équipe avec ses enfants (6 et 9 ans). L'équipe au complet, tout commence au parking du Croton où quelques consignes nous sont données par notre guide. Top départ, nous partons à la recherche du trésor tant convoité… 1, 2, 3 balises et pour chacune, des énigmes qui nous obligent à nous creuser les méninges : devinettes, mathématiques, nos cerveaux sont en ébullition !

Une chasse riche d'Histoire ! Le parcours nous amène à travers ce village médiéval dont les ruelles calmes et fleuries nous racontent une époque révolue. Au fil des haltes, nous réalisons que Revel-Tourdan n'a plus de secret pour nous, ses lieux emblématiques comme ses maisons fortes, son pigeonnier... tout nous est dévoilé pas à pas. Je n'oserai trop en dire pour ne pas gâcher votre plaisir, mais cela en vaut le détour, croyez-moi.

Course, rire, et aventure… mon âme d'enfant refait surface, le temps d'un instant ! Elle disait donc vrai, il nous reste toujours quelque chose de l'enfance. Ici, à Revel-Tourdan, en ce mercredi après-midi ensoleillé, j'ai retrouvé cette âme de petite aventurière qui, lorsque je n'étais qu'une enfant, me poussait régulièrement sur des sentiers inconnus à la recherche de ce que l'on y avait vécu par le passé.

Une chasse qui nous mène à un véritable trésor ! Les lettres obtenues tout au long de cette course folle nous indiquent son emplacement. Un coffret en bois se dessine non loin… le trésor, là devant nos yeux, il se trouve…. Chut, nous ne pouvons vous le dire. Un trésor si bien gardé ne saurait se dévoiler. Alors, prêt à tenter l'expérience et à percer le secret à votre tour ?

Une animation à découvrir en famille ou entre amis qui ravivera l'insouciance de l'enfance, à tous les coups ! Prévoir de bonnes chaussures de marche et de quoi s'hydrater car mine de rien, on parcourt des kilomètres.

JP

Tentez les rendez-vous Histoire des découvertes des patrimoines :

Prochaines dates des chasses au trésor :
Mer. 19 juillet - Départ entre 16h et 17h – Montseveroux
Mer. 23 août - Départ entre 16h et 17h – Revel-Tourdan

Il se murmure que les villages de Montseveroux et de Revel-Tourdan renferment bien des trésors…
À l'aide de votre carte, menez l'enquête, énigmes et indices vous mettront peut-être sur la piste du trésor…
6 €, sur inscription (places limitées, à partir de 6 ans)

Prochaine sortie dans la même thématique :
Sam. 15 juillet - 16h30 – Sablons

Une "racontée" autour du Rhône et de l'eau.
Catherine vous relate légendes, contes et histoires de vie qui dépeignent le fleuve, ses riverains humains et animaux. La racontée est rythmée par de la musique et des chants. Gratuit, sur inscription (places limitées, à partir de 4 ans)

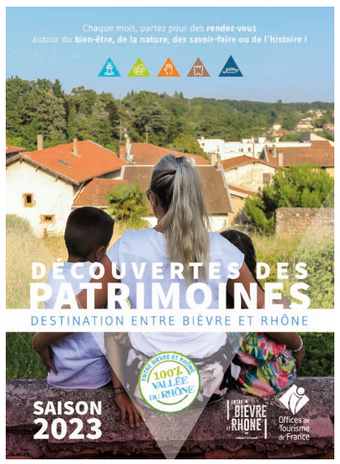

Humeur de saison :
Laissez-vous surprendre avec les autres thématiques des découvertes des patrimoines

S'étonner encore et toujours… de la nature !

Avec les parcours « nature » des découvertes des patrimoines, les amoureux de la Terre et les curieux silencieux partiront pour un voyage 100 % nature ! Le fleuve, les parcs, les espaces naturels sensibles : autant d'occasion d'approcher et d'observer la faune et la flore locale. Au plus près de la nature, prenez le temps de contempler un décor sublime et surprenant. Le secret est révélé, le patrimoine naturel du territoire Entre Bièvre et Rhône est une richesse insoupçonnée !

Prochaine sortie : sam. 24 juin – 10h – Montseveroux

Découverte des petites bêtes et de l'histoire de l'Espace Naturel Sensible de la Sanne Amont.
Gratuit, sur inscription (places limitées)

© Stéphane Brouchoud

© En marge

Découvrir et s'initier au savoir-faire made in EBER !

Maniement de la terre et des matières, Entre Bièvre et Rhône regorge de savoir-faire. Amateur d'artisanat ou encore adepte du « fait main », offrez-vous des sorties 100 % made in EBER ! Producteurs, potiers, vannier, artisans… vous ouvrent leurs portes pour vous faire découvrir des métiers et des savoir-faire uniques. Visites et ateliers d'initiation seront au programme, prenez le temps de percevoir ces talents d'exception. Le secret est dévoilé, le savoir-faire du territoire Entre Bièvre et Rhône est un trésor incomparable !

Prochaine sortie : mer. 28 juin – 17h – Revel-Tourdan

Parenthèse dansée chez Fans de Carottes
Apprenez-en plus sur la culture de vos légumes en immersion dans la ferme bio d'Elsa. Les élèves en danse du conservatoire 6/4 vous offrent une parenthèse inspirée pour faire danser les petites carottes ! Gratuit, sur inscription (places limitées)

Se retrouver, se ressourcer en début, milieu… ou fin d'été !

Période estivale rime souvent avec farniente. Avec les animations « bien-être » prenez le temps de prendre soin de vous ! Pratiquants aguerris ou novices, les séances proposées sont à la portée de tous, QI-Gong, Yoga, Méditation et sieste musicale, permettez-vous une parenthèse 100 % bien-être dans un site remarquable du patrimoine ! Le temps est suspendu, vous profitez de l'instant présent et suivez le mot d'ordre : se ressourcer. Le secret est ébruité, le territoire Entre Bièvre et Rhône est une terre de repos !

Prochaine sortie : dim. 2 juillet – 9h30 – Moissieu-sur-Dolon

Plénitude au château de Bresson
Michel vous initie au Qi-gong, pratique corporelle et respiratoire pour vous aider à (re)trouver votre calme intérieur. Après ce moment détente, visitez les extérieurs, le potager et la forêt du château en compagnie de M. de Luzy. Tarif unique 8 € – sur inscription (places limitées)

Au total, une quarantaine de Rendez-vous de l'OT vous sont proposés sur la saison !

N'attendez plus pour réserver vos sorties sur : tourisme.entre-bievreetrhone.fr
Retrouvez le programme complet

#tourismeentrebievreetrhone

T. 04 74 86 72 07 - 04 74 84 68 84

Urbanisme : participez à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de votre territoire

La Communauté de communes s'est engagée dans la construction de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'objectif de ce PLUi est de permettre le développement durable de notre territoire en préservant son cadre de vie et son attractivité. Projet collectif et outil de concertation, le PLUi est une démarche de long terme. Il va mobiliser élus, techniciens, partenaires institutionnels et habitants jusqu'en 2026. La concertation du public est un des éléments clé dans l'élaboration de ce plan. Les habitants du territoire sont invités à participer dès à présent en répondant à un questionnaire et en cartographiant leurs idées en ligne. Leurs réponses vont permettre d'approfondir la connaissance du territoire, de prioriser les orientations à suivre et de cibler les actions à inscrire dans le PLUi sur diverses thématiques : habitat, économie/agriculture, environnement, paysage/patrimoine/cadre de vie, mobilité. **Pour participer, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes sur entre-bievreetrhone.fr rubrique Projets et actions (ou voir QR Code ci-dessous). Renseignements : plui@entre-bievreetrhone.fr**

La Communauté de communes mène un inventaire des haies bocagères *dans le cadre d'une étude portant sur les secteurs favorables au développement, au déplacement et à la reproduction de la biodiversité. Soyez acteur de cette étude en participant à cet inventaire. Pour plus d'infos, scanner le QR Code.*

Donnez votre avis !

Du 11 juin au 15 juillet 2023, le service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône vous invite à répondre à une grande enquête.

L'objectif est d'évaluer la satisfaction des usagers afin d'améliorer les services rendus à la population. Une enveloppe, distribuée dans votre boîte aux lettres la semaine du 19 juin, contient un courrier explicatif et le questionnaire. Ce dernier est disponible en ligne sur le portail abonné Eaux d'Entre Bièvre et Rhône : eaux.entre-bievreetrhone.fr ou accessible directement via le QR Code ci-contre. Vous pourrez également compléter le questionnaire au format papier et le déposer en mairie ou au : service Eaux d'EBER • 7 rue des Vêpres, CS 70227 38552 Le Péage-de-Roussillon Cedex.

Merci d'avance pour votre participation !

Les permanences Habitat-Énergie : EBER vous accompagne dans l'amélioration de votre logement !

Soliha vous apporte des conseils sur l'amélioration de votre habitat

Vous pouvez bénéficier d'aides selon vos revenus pour l'adaptation ou la rénovation énergétique de votre logement. Ces permanences sont gratuites et sur rendez-vous au 04 76 47 82 45.

Les prochaines dates :

- **28 juin • 12 juillet & 26 juillet • 13 & 27 septembre de 14h à 17h**
  9 rue du 19 mars 1962, 38550 Saint-Maurice-l'Exil
- **5 juillet • 6 septembre de 10h à 12h**
  28 rue Français, 38270 Beaurepaire

Adil* vous conseille sur le logement dans son ensemble

Bénéficiez de permanences assurées par un juriste pour vous informer et vous conseiller sur toutes questions relatives à l'achat, la construction, la location ou la vente d'un logement (financements, contrats, relations avec les professionnels, assurances, fiscalité…)

Les prochaines dates :

- **5 juillet & 6 septembre de 9h à 12h**
  9 rue du 19 mars 1962, 38550 Saint-Maurice-l'Exil

**Association Départementale d'Information sur le Logement.*

Service Info Énergie vous accompagne dans la rénovation énergétique

Entre Bièvre et Rhône et l'Ageden* s'associent pour vous proposer un service gratuit d'information et de conseil énergie. Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et complet allant du projet à la réalisation en passant par les demandes de subvention.

Des permanences sont proposées à la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil

- **le 3e jeudi de chaque mois** et au Pôle de proximité à Beaurepaire,
- **le 1er jeudi de chaque mois.** Elles sont gratuites, informations et prise de rendez-vous au 04 76 14 00 10.

À SAVOIR : *des conférences thématiques sont organisées tout au long de l'année sur le territoire pour mieux comprendre la rénovation énergétique et ses enjeux.*

Retrouvez plus d'informations sur : entre-bievreetrhone.fr > Services et Démarches > Logement

**Association pour une Gestion Durable de l'ENergie.*

BAFA[1] PSC1[2] EBER : formez-vous lors de la 2e session d'octobre !

Entre Bièvre et Rhône vous soutient dans votre démarche en prenant en charge une partie de la formation.

Vous souhaitez participer à la formation ?

- Conditions : être habitant du territoire et avoir 16 ans et plus.
- Candidature : compléter le dossier de candidature > entre-bievreetrhone.fr > Services et Démarches > Enfance et Jeunesse > Jeunesse
- Aide financière : Entre Bièvre et Rhône peut financer une partie de votre formation (au minimum 40% pris en charge pour tous les habitants pouvant aller jusqu'à 70% selon le quotient familial).

D'autres aides sont possibles, rendez-vous sur entre-bievreetrhone.fr pour plus d'infos.

[1] Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur [2] Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Moustique tigre : se protéger et le signaler !

Saviez-vous que la femelle moustique pique car elle trouve, dans le sang humain, son besoin en protéines pour favoriser le développement de ses œufs ? Si sa piqûre est irritante, elle peut surtout véhiculer nombre de virus comme la Dengue, le Chikungunya ou le Zika, par transmission de sang infecté prélevé sur un malade.

Voici quelques conseils pour vous protéger :

- **Éliminez toutes les réserves d'eau stagnante,** à l'intérieur ou à l'extérieur (coupelles, pots, gouttières, …) et couvrez les réservoirs d'eau de pluie,
- **Portez des vêtements amples,** couvrants et clairs,
- **Utilisez régulièrement des répulsifs cutanés,**
- **Équipez si possible les portes et fenêtres de moustiquaires.**

Vous avez reconnu ses fameuses rayures noires et blanches ? Signalez sa présence sur la plateforme : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

© signalement-moustique.anses.fr

Lutte contre le frelon asiatique

©frelonsasiatiques.fr

Arrivé en Isère en 2015, le frelon asiatique est un dangereux prédateur, pour les abeilles notamment. En effet, la population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an !

Au printemps, la fondatrice construit un nid primaire, de la taille d'un melon. Ce nid est ensuite délaissé par la colonie de frelons qui va construire un nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 à 15 m de hauteur. Ce nid, beaucoup plus volumineux que le nid primaire, peut atteindre parfois jusqu'à 1 mètre de haut ! La Communauté de communes s'engage auprès de GDS Isère (Groupement de Défense Sanitaire apicole) et du Département pour lutter contre ce fléau et participer à la destruction des nids. En 2022, ce sont près de 1000 nids qui ont été détruits en Isère.

- **Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez sa présence et envoyez une photo sur la plateforme : www.frelonsasiatiques.fr**

La photo permettra à GDS de bien identifier qu'il s'agit d'un nid de frelons avant d'intervenir. Si c'est le cas, un désinsectiseur sera dépêché pour le détruire, à la charge financière du Département et de la Communauté de communes (sous réserve des fonds disponibles).

EBER soutient les associations culturelles du territoire

La Communauté de communes a lancé un appel à projets pour encourager les associations qui développent des actions artistiques et culturelles qualitatives au sein du territoire. Ces manifestations culturelles (spectacles, expositions, conférences…) s'inscrivent dans une démarche d'ouverture au plus grand nombre et cherchent à rayonner à l'échelle du territoire d'EBER et au-delà. En 2023, on retrouvera parmi les projets retenus : des performances dansées en espace naturel, des concerts classiques, un salon de la sculpture, plusieurs festivals aux thématiques variées, des expositions artistiques…

Retrouvez la liste complète des projets soutenus sur : entre-bievreetrhone.fr > Projets et Actions > Projets Culturels > Soutien aux Acteurs Culturels

DÉCOUVERTES DES PATRIMOINES

DESTINATION ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

Chaque mois, partez pour des **rendez-vous** autour du **bien-être, de la nature, des savoir-faire ou de l'histoire !**

SAISON 2023

Réservez votre animation !

Réservations en ligne auprès de l'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône

- **tourisme.entre-bievreetrhone.fr**

Renseignements :

- **tourisme@entre-bievreetrhone.fr**
- **04 74 86 72 07**

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Offices de Tourisme de France